

18 ans de gaspillage, ça suffit ! RENDONS L'ARGENT DE NOS IMPÔTS PLUS EFFICACE.

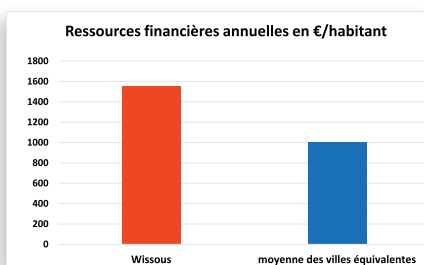
En matière de mauvaise gestion, le Maire sortant n'en est pas à son coup d'essai !

A l'issue de ses deux premiers mandats, le Maire sortant a rendu une ville :

- **Endettée** : En 2000, la dette était de 3,9 millions d'euros. A l'issue de son deuxième mandat, en 2008, elle était de 13 millions.
- **En quasi-faillite** : la **Chambre Régionale des Comptes (CRC)**, organisme de contrôle des comptes des collectivités, **a épinglé la ville** en 2008 pour sa « **situation financière dégradée** » (un déficit de 11% !) et a sommé la ville de rétablir la situation. Ce qui a conduit, en 2009, à une très forte augmentation d'impôts pour rétablir l'équilibre budgétaire.

En a-t-il tiré les leçons lors de son troisième mandat ? Quelle est aujourd'hui la situation des finances de Wissous ?

Durant ce troisième mandat, **le Maire sortant a gardé 80 % de la hausse des impôts** votée par son prédécesseur, qu'il n'estimait, à l'époque, absolument pas nécessaire. Pourquoi ne l'a-t-il donc pas purement supprimée ?



Cette hausse des impôts et les ressources fiscales issues des zones industrielles de Wissous **procurent à la commune des ressources supérieures de 55 % à la moyenne des communes de taille similaire**. Par rapport à ces communes, Wissous est une ville riche.

Pendant son 3^{ème} mandat, le Maire sortant aura donc eu toutes les ressources nécessaires.

Qu'en a-t-il fait ? A-t-il investi ?

Durant son dernier mandat, **le Maire sortant aura dépensé, en frais de fonctionnement, 63 % de plus que les communes de taille similaire**.



Philippe De Fruyt et son équipe finances

Ces dépenses de fonctionnement représentent 1 690 € par habitant. C'est 654 € de plus que la moyenne des villes comparables ! **Le tout sans procurer aux habitants plus de services que les autres villes de même taille...**

De ce fait, **la ville a moins d'argent pour investir** (431 € par habitant, soit péniblement la moyenne des villes comparables : 429 € par habitant) **dans les équipements collectifs aujourd'hui indispensables** à Wissous (écoles, voies de circulation, espaces verts...).

Pas étonnant que ces équipements vieillissent et soient devenus trop petits alors que l'augmentation du nombre d'habitants (de 5000 à 8000 en 15 ans) aurait dû, au contraire, voir les équipements grandir et se multiplier.

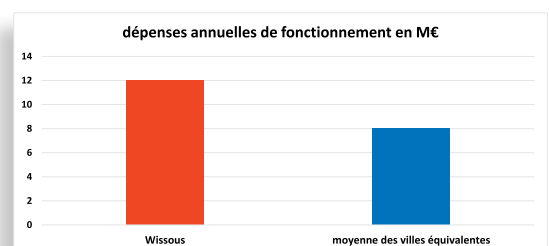
La situation s'est même aggravée.

Wissous avait une capacité annuelle d'auto-financement (l'épargne pour investir ou se désendetter) de 1,5 million en début de mandat.

Dans la présentation qu'il a faite du budget 2020, le Maire sortant annonce qu'elle tombe à 0.67 million.

De fait, **il faudra maintenant 16 ans pour rembourser la dette** (de 10,7 millions), **alors qu'il fallait 7 ans en 2014...**

Le résultat, c'est que là où **les autres dépensent moins de 8 millions d'euros** par an pour le fonctionnement, nous en dépensons plus de **12 , sans services supplémentaires**.





Comme d'habitude, le Maire sortant explique que ce n'est pas sa faute.

Il déclare, en conseil municipal, que cela est dû d'une part à l'Etat, qui réduit sa Dotation Générale de Fonctionnement (DGF), et d'autre part au manque d'efficacité des services communaux (absentéisme, manque de qualifications...)

Ce n'est pas notre analyse. Loin de là !

Nous constatons que les dépenses de fonctionnement sont de 63 % supérieures à la moyenne des villes comparables, alors que nous n'employons que 13 % de personnel de plus que les autres.

C'est donc bien la désorganisation que le Maire sortant fait régner depuis bientôt 20 ans qui conduit notre ville à :

- D'une part avoir 13% de personnel en plus et d'autre part sous-traiter à grand frais,
- Faire travailler le personnel sur des projets ensuite abandonnés,
- Continuer à vouloir tout faire seul, sans s'appuyer sur la communauté d'agglomération

NOS ENGAGEMENTS

■ Nous n'augmenterons pas les impôts

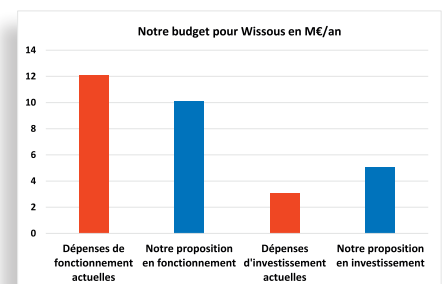
■ Nous diminuerons les dépenses de fonctionnement de 2 millions d'euros en arrêtant certaines dépenses aberrantes et en optimisant les moyens et l'organisation :

- **Arrêt des études inutiles** pour des projets plusieurs fois remis en cause et jamais réalisés (Maison du gardien, leg Dhommée...)
- **Forte diminution du recours à la sous-traitance**
- **Utilisation des synergies proposées par la communauté d'agglomération Paris- Saclay**, Ce sera moins cher et mieux fait.
- **Maîtrise des dépenses énergétiques** (ce dont, de plus, la planète nous remerciera)
- **Suppression des dépenses de prestige** si chères au Maire sortant, dont, par exemple, l'achat de tableaux destinés à être enfermés dans une chambre forte pour le seul plaisir d'élus
- **Ecoute du personnel pour une meilleure organisation et clarification des missions**

■ Ces économies seront consacrées intégralement à l'augmentation de l'investissement

Il nous faut **doter** notre ville avec les **équipements collectifs** dont les habitants ont besoin. La municipalité sortante n'a pas su les adapter **à la nouvelle taille de la ville** et les a même souvent laissés se dégrader. Nous investirons dans :

- Nos écoles : la dernière construction en dur date de 1990
- Notre patrimoine et notre centre-ville
- Nos équipements sportifs
- Nos espaces verts...



Soyons au rendez-vous du 15 mars prochain !

Tous nos chiffres (sauf mention spécifique : CRC et conseil municipal) proviennent et sont consultables sur : impots.gouv.fr/collectiviteslocales/consultelesdonneesfiscalesde-macollectivite/financeslocales

Elections Municipales des 15 et 22 mars 2020

C'est le **dimanche 15 mars 2020** que se déroulera le **premier tour des élections municipales**.

Les inscriptions sur les listes électorales ne sont pas automatiques... Pour faire entendre votre voix, **vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire sur les listes électorales** de Wissous.

Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter !